

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2023

PRÉSENTS :

MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Lionel BRUNEL, M. Damien COMBET, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, MM. Jean-François PERRAUD, Daniel SERANT, Mmes Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON ;

ABSENTS REPRESENTES :

Jean-Marc BUGNET donne pouvoir à Guy BOISSERIN ;
Josiane CHAPUS donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN ;
Marie DECHESNE donne pouvoir à Anne-Claire ROUANET ;
Pierre FRESSYNET donne pouvoir à Agnès BERAL ;
Erwan LE SAUX donne pouvoir à Jean-Philippe GILLET ;
Grégory NOWAK donne pouvoir à Jean-François PERRAUD ;
Audrey PLATARET donne pouvoir à Martine MORELLON ;
Claire REBOUL donne pouvoir à Patricia GRANGE ;

ABSENTS :

Christiane CONSTANT
Dominique CHARVOLIN

SECRÉTAIRE : Anne-Claire ROUANET

Ouverture de la séance à 18h30

1/ Décisions du Président selon la délibération du 6 juillet 2020 pour la période du 05 avril 2023 au 12 mai 2023

Compte-rendu des décisions prises par Mme La Présidente en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations 2020-31 et 2020-32 en date du 6 juillet 2020, conformément aux articles L3611-3, L3611-2, L 3221-10-1, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 14 mars 2023

La Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon porte à la connaissance de l'organe délibérant le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 14 mars 2023.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 28 mars 2023

La Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon porte à la connaissance de l'organe délibérant le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 28 mars 2023.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

4/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 25 avril 2023

La Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon porte à la connaissance de l'organe délibérant le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 25 avril 2023.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

5/RAPPORTS

5.1 – ADMINISTRATION

Rapporteur : Françoise Gauquelin

2023-50 : Installation d'un nouveau conseiller communautaire et représentations

Mme Morellon exprime sa tristesse pour Mme Ducastel. Mme Morellon est ravie d'intégrer le conseil communautaire de la CCVG.

Mme Gauquelin rajoute que Mme Morellon, au vu de ses activités, va enrichir les dossiers.

Mme Ducastel faisait partie également de la commission mobilité, environnement, transition écologique et agriculture, de la commission développement économique et était suppléante au SOL, au SITOM.

L'organe délibérant prend acte de l'intégration de Mme Morellon Martine.

2023-51 : Participation employeur pour la mutuelle des agents de la CCVG

Mme Béral demande si au niveau de la santé il y avait déjà des actions au niveau de la CCVG.

Mme Gauquelin répond qu'il y avait des mesures pour la prévoyance. Cela concerne un montant de 20€ par personne.

Ce soir, nous devons nous prononcer pour la mutuelle en proposant 30€ par personne. Il faut que ce soit des mutuelles qui adhèrent au dispositif.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-52 : Accroissement saisonnier d'activité

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-53 : Création d'un emploi de rédacteur territorial – Chargé(e) de communication numérique

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-54 : Tableau des effectifs 2023

Mme Grange demande la part de contractuel dans le tableau

Mme Gauquelin répond que la réponse doit être dans le compte rendu de la fin de l'hiver.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

5.2 – FINANCES

Rapporteur : Catherine Staron

2023-55 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section fonctionnement et d'investissement

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

5.3 – AMÉNAGEMENTS

Rapporteur : Serge BERARD

2023-56 : Aménagement d'une zone d'activité économique – Site Moninsable à Brignais – Lancement de la concertation

Mme Béral demande le nombre de propriétaires

M. Bérard répond qu'il y a 5-6 propriétaires.

M. Serant demande qui peut s'exprimer lors de la concertation.

M. Berard répond que c'est le grand public, la population de Brignais et de la CCVG.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

5.4 – AGRICULTURE

Rapporteur : Jérôme Crozet

2023-57 : Subvention concours From'in Rhône 2023

M. Gillet demande le nombre de producteurs sur la CCVG.

M. Crozet répond qu'il y a deux producteurs et qu'ils pourront participer au concours.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

5.5 – ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Damien Combet

2023-58 : Convention triennale 2023-2025 avec centre de soins la faune sauvage l'Hirondelle

M. Gillet précise que ce centre, malgré les subventions et les aides, a du mal à fonctionner. À certaines périodes, le centre a dû fermer.

M. Combet explique que la situation s'est améliorée, mais reste fragile. M. Combet n'a pas de données chiffrées. Il manque la participation de la Métropole, encore à ce jour. La Métropole a moins d'espace rural, mais tout autant d'animaux sauvages qui ont besoin de soins.

M. Combet ne comprend pas que la Métropole ne soit pas sensible à ce sujet.

Mme Gauquelin rajoute qu'il y a de plus en plus d'espaces verts en ville et donc de biodiversité.

M. Combet précise que le territoire de la CCVG n'est pas considéré comme territoire métropolitain. Malgré tout, il a de nombreuses ressemblances avec d'autres territoires comme les Monts d'Or, qui est un territoire métropolitain.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.5 – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rapporteur : Guy Boisserin

2023-59 : Acquisition foncière : Lieu-dit « Rochilly » - Chemin de la Lande à Brignais

M. Crozet ne participe ni au débat, ni au vote, car un membre de sa famille est un vendeur.

M Serant demande la zone concernée.

M Boisserin répond que ce n'est pas une zone agricole.

Mme Rouanet demande quand l'aménagement est prévu.

M. Boisserin répond que ce n'est pas encore validé. Ce sera sans doute lors du prochain mandat.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.5 – DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapporteurs : Josiane Chapus et Guy Boisserin

2023-60 : Mutualisation des coûts : Aire de Grands Passages

Mme Gauquelin précise que le sujet a été longuement discuté lors du dernier mandat. La métropole participe à cet effort.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

4/DIVERS

M. Combet précise que le 16 septembre, aux journées du patrimoine, il y aura une manifestation importante ; aussi avec l'inauguration de l'office du tourisme. Après le repas, il y aura un feu d'artifice.

M. Gergaud rappelle qu'il y aura la fête de l'eau le 8 juin.

Mme Gauquelin rajoute qu'il y aura le résultat de l'enquête MÉNAGE le 6 juin au Briscope à Brignais

Mme Staron annonce une course des Vourlois le 9 juin.

M Fouilland annonce un concert de métal.

Il est annoncé une action un partenariat avec 6 communes pour le spectacle de cirque à l'Ouest en octobre.

Mme Marcillière annonce la 2eme édition de la semaine de l'environnement le 9-10 septembre

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.
La séance est close à 19h30.

Françoise Gauquelin
La Présidente
Signé le, 17/06/2023,
GAUQUELIN Françoise

Anne-Claire Rouanet
La secrétaire de séance

